



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 8864

## Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir se fait l'écho du cri d'alerte de nos concitoyens sur le drame inqualifiable que vit depuis de si longs mois le peuple algérien. Chaque jour, la vie d'hommes et de femmes, d'enfants et de vieillards est menacée, voire ôtée, par des groupes terroristes qui, dans un enchaînement de violences, ont choisi de s'en prendre à des civils désarmés et innocents. Le refus d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays quel qu'il soit encadre certes l'intervention de la communauté internationale. Mais ne trouve-t-on pas les justifications nécessaires lorsqu'il arrive que des intérêts économiques soient en jeu ? Condamner ces actes de barbarie ne suffit plus. Il est urgent d'aller plus loin, de se donner les moyens de savoir qui est responsable de ces massacres. Il demande donc à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire savoir quelles actions le gouvernement français compte engager auprès des instances internationales pour faire établir la vérité et que soit mis fin à ces assassinats.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement est, comme l'ensemble de ses concitoyens, bouleversé par les crimes effroyables perpétrés contre le peuple algérien. Face à ce drame, le Gouvernement souhaite avant tout agir utilement. Il entend soutenir, sans esprit d'ingérence, les efforts engagés par les Algériens eux-mêmes pour trouver une solution politique à la crise que traverse leur pays. Il accueille également avec faveur les initiatives de la communauté internationale susceptibles de contribuer effectivement à l'apaisement et à la fin des violences en Algérie. Afin d'encourager les autorités algériennes dans leur politique d'ouverture et de transparence, le Gouvernement souhaite, dans les circonstances actuelles, approfondir le dialogue qui s'est aujourd'hui engagé entre les deux rives de la Méditerranée. Les récentes visites de la troïka et de la délégation du Parlement européen, comme les déplacements de responsables politiques européens en Algérie ont montré toute leur utilité pour mieux comprendre la démarche du gouvernement algérien. A l'occasion de ces visites, les Algériens ont, en outre, pu exprimer leurs attentes ainsi que leur analyse de la situation de leurs pays. Soulignant que les responsables de la violence étaient, à leurs yeux, clairement identifiés, nombre d'entre eux, au sein du Gouvernement mais aussi dans la plupart des formations politiques, ont rejeté l'idée d'une commission d'enquête internationale. Afin de poursuivre et de développer le dialogue avec le gouvernement algérien, les autorités françaises ont invité le ministre algérien des affaires étrangères à se rendre en France prochainement. Elles appuient également les initiatives de la présidence britannique visant au renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Algérie. Le Gouvernement souhaite, par ailleurs, encourager les autorités algériennes à développer, selon des modalités choisies par elles en toute souveraineté, leurs contacts avec les instances des Nations unies. Comme l'a suggéré l'Union européenne, l'invitation en Algérie des rapporteurs spéciaux de la commission des droits de l'homme pourrait être utilement envisagée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8864

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 janvier 1998, page 231

**Réponse publiée le :** 20 avril 1998, page 2210